

De la protestation au plaidoyer dans le discours politique ivoirien : analyse de l'adresse à la nation de Guillaume Soro

From protestation to pleading in Ivorian political discourse: analysis of the address to the nation by Guillaume Soro

Amadou Ouattara ADOU¹
adouamed@yahoo.fr

Université Félix Houphouët
Boigny de Cocody, Abidjan / Côte d'Ivoire

Ousmane SIDIBE²

Université Félix Houphouët
Boigny de Cocody, Abidjan / Côte d'Ivoire
sidibeledisciple@gmail.com

Reçu le : 24/05/2021, Accepté le : 22/06/2021, Publié le : 25/06/ 2021

Résumé

Dans cette contribution, nous analysons les manifestations discursives de la protestation dans le discours politique. Cette analyse faite sur le discours de Guillaume Soro produit le 07 mars 2020 en réponse à celui du président de la République Alassane Ouattara tenu devant le Parlement réuni en Congrès le 05 mars 2020, permet de voir que la protestation apparaît dans un discours électoral comme le soubassement d'un plaidoyer pro domo. En d'autres termes, le sujet parlant dénonce, disqualifie son adversaire pour se valoriser ; et ce, par le biais de diverses stratégies.

Mots clés : Discours électoral, Protestation, Plaidoyer, Auditoire, Ethos, Pathos.

Abstract

In this contribution, we analyze the discursive manifestations of protestation in political discourse. This analysis made on the speech of Guillaume Soro produced on March 07, 2020 in response to that of the President of the Republic Alassane Ouattara held before the Parliament assembled in Congress on March 05, 2020, allows to see that the protest appears in an electoral speech as the basics of pro domo advocacy. In other words, the speaking subject denounces, disqualifies his opponent to enhance himself; and this, through various strategies.

Key words: Democracy, Protestation, Emotion, Advocacy, Audience, Ethos

Introduction

Dans leurs différentes interactions, les hommes politiques activent tout un système d'influence mutuelle pour gagner l'estime du peuple ou faire perdre la face à leurs adversaires. Ainsi utilisent-ils divers outils prévus ou admis par l'activité politique. Au nombre de ces derniers, le discours, qui est toujours modulé en fonction du contexte¹ et de l'auditoire, et qui se légitime par le projet argumentatif dont il est porteur et le statut de l'orateur². Le discours apparaît alors comme une arme indispensable dans la lutte pour l'accession au pouvoir ou pour sa préservation. Foucault note que « *le discours [politique] n'est pas seulement ce qui traduit les luttes, mais ce par quoi on lutte, ce pour quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* »³. C'est dans cette perspective que s'inscrit le discours que Guillaume Soro produit le 07 mars 2020 et relayé par plusieurs canaux numériques à l'instar de sa page Facebook, en réaction à celui tenu par Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, devant le Parlement réuni en Congrès le 05 mars 2020 à Yamoussoukro⁴.

Dans cette adresse constituant le corpus de notre réflexion, nous notons que Guillaume Soro s'adonne à une vive protestation qui sous-tend un plaidoyer en faveur de sa candidature à l'élection présidentielle prévue pour octobre 2020. Aussi, visons-nous à analyser les indices discursifs de cette protestation pour mettre à nu la rhétorique du plaidoyer, trame de fond de ce discours que son auteur situe dans la période de précampagne : « alors que la pré-campagne a débuté et que des candidats se sont déjà déclarés »⁵. Cette analyse sera précédée de la présentation du contexte socio-politique prévalant à la production de ce discours et du dispositif d'énonciation qu'il instaure.

¹ P. Charaudeau, 2005, p.30

² O. A. Adou, 2017, p.333.

³ M. Foucault, 1971, p.12.

⁴ Yamoussoukro est la capitale politique de la Côte d'Ivoire.

⁵ G. Soro, corpus.

Contexte et dispositif énonciatif

1.1. Contexte de production

La vie politique de la Côte d'Ivoire est marquée, en ses deux dernières décennies, par deux crises militaro-politiques⁶ qui ont fini par cristalliser les dissensions politico-idéologiques nées à l'avènement du multipartisme en 1990. De façon générale, l'on retient qu'il s'est finalement opposé deux blocs politiques formés dans le cadre de l'élection présidentielle de 2010 : La Majorité Présidentielle (LMP) conduite par Laurent Gbagbo et comprenant essentiellement des partis ou hommes politiques de gauche, et le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)⁷ rassemblant les partis de droite. A l'issue de la crise post-électorale de 2010, Alassane Ouattara est accédé au pouvoir pour le compte du RHDP. L'un des principes de gestion de cette alliance était la gestion collégiale du pouvoir. Mais des conflits internes vont opposer les membres de ce bloc, lesquels se percevront plus clairement lors de sa conversion en parti politique dénommé RHDP unifié.

De fait, avant le congrès constitutif de ce nouveau parti de tous ceux qui souscrivent aux valeurs et principes de l'houphouëtisme, le 26 janvier 2019, H. K. Bédié du PDCI-RDA et G. Soro Ex-secrétaire général des Forces nouvelles qui ont soutenu militairement le candidat Alassane et président de l'Assemblée nationale, vont exprimer leurs désaccords et démissionné du RHDP. Ils s'inscrivaient ainsi comme des opposants au régime en place. Le dernier sera même contraint à la démission de son poste de Président de l'Assemblée nationale et à l'exil politique à Paris à partir de janvier 2020. Depuis cet exil, il annonce sa candidature à la prochaine élection présidentielle et organise une tournée de présentation de son mouvement politique, Générations et Peuples Solidaires (GPS). C'est donc en tant qu'opposant politique et candidat déclaré qu'il produit tous ses discours politiques depuis d'une part sa démission en février 2019, et d'autre part sa déclaration de candidature en octobre 2019. Le corpus à analyser est donc à inscrire dans le cadre global de ses activités de précampagne électorale.

⁶ Le régime de Laurent Gbagbo élu en 2000 a essuyé une tentative de coup d'Etat par une rébellion armée conduite par Soro Guillaume en 2002. De plus, l'élection présidentielle de 2010 s'est soldée par une crise militaro-politique opposant l'armée régulière fidèle à Laurent Gbagbo et les Forces nouvelles fidèles à Alassane Ouattara.

⁷ C'est une plateforme mise en place le 18 mai 2005 à Paris par les présidents du PDCI-RDA (H.K. Bédié), du RDR (A. Ouattara), de l'UDPCI (A.M. Toikeusse) et du MFA (I.A. Kobenan)

Plus spécifiquement, il répond à celui qu'Alassane Ouattara prononce, dans le cadre de sa fonction de président de la République, mais surtout pour annoncer les réformes constitutionnelles qu'il entend soumettre au Parlement et sa décision de ne pas briguer un troisième mandat et de passer le flambeau à une nouvelle génération, à un homme qui aurait « appris auprès de lui ». Pour Soro, ce discours est la manifestation d'une attitude aux antipodes de la démocratie et doit être dénoncé.

1.2. Dispositif énonciatif

Dans cette étude, nous entendons par dispositif énonciatif l'ensemble des facteurs de l'énonciation qui, dans le processus d'encodage-décodage du discours, jouent un rôle important. Ainsi, nous nous intéresserons au sujet parlant, à l'auditoire visé, au canal utilisé ; la situation de l'énonciation au sens de Benveniste ayant été présentée supra.

Le discours que nous analysons a été produit par Guillaume Soro en sa qualité d'opposant et de candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle. Mais il importe de souligner qu'avant la déclaration de sa candidature et dès sa démission du poste de président de l'Assemblée nationale, il a effectué une tournée nationale qui, à l'en croire, lui a permis de toucher du doigt les réalités vécues par ses compatriotes afin de proposer un programme adapté à ces dites réalités. Cependant, il n'a pas manqué, au cours des meetings qu'il animait dans le cadre de cette tournée, de fustiger les manquements du régime auquel il s'oppose désormais. Ces propos portent à croire qu'il était déjà en précampagne. À partir de ce moment, ce message adressé en réponse au discours du président Alassane Ouattara s'inscrit dans la suite logique de ceux qu'il tient depuis qu'il arbore le statut d'opposant. Il s'inscrit dans ce dernier à travers divers déictiques dont le pronom de la première personne qui connaît 10 occurrences, les possessifs « mes » (02 fois), ma (01 fois) et des évaluatifs comme « manipule, triturant », « institutions **méprisées** », « gout **obsessionnel** du pouvoir », « manœuvre constitutionnelle » parlant du projet de révision de la constitution que le président propose au Parlement. Ces indices laissent entrevoir un état d'âme dépité, une posture énonciative de refus, de rejet de l'acte que le discours d'Alassane annonce. N'est-ce pas le propre des opposants que de battre en brèche les propositions du régime en place et de les présenter au peuple souverain comme fruit d'un amateurisme dans la gestion de la polis ? C'est dire que ce discours

renforce l'identité d'opposant que revêt Soro et rappelle sa candidature : « Je suis candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020, vous le savez déjà ». C'est ce qui justifie que son auditoire principal soit le peuple.

En effet, à l'entame de son allocution, il précise de façon tangible la cible de son message : « Mes chers compatriotes ». Ce syntagme qui peut être classé parmi les termes de parenté de Kerbrat-Orecchioni et qui ouvre la plupart des discours officiels prononcé par les tenants du pouvoir public dans des circonstances institutionnalisées comme les débuts d'années ou à certains moments cruciaux de la vie de la nation, permet au sujet parlant de circonscrire son auditoire. Perelman *et* Olbrechts-Tyteca ne notent-ils pas que l'auditoire, c'est « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1970 : 25). Dans le système politique appliqué en Côte d'Ivoire, la démocratie avec un régime présidentieliste, c'est le peuple souverain qui choisit directement celui qui préside à sa destinée, par élection. Le peuple électeur est de ce fait l'auditoire ratifié de tous les discours électoraux, que l'on soit en pleine campagne ou en précampagne. Cet auditoire est défini par Bohui (2002 : 25) comme « l'entité cible sociologiquement multiple ou diversifiée, capable ou non de prendre effectivement une part active au procès interlocutif, soit en face-à-face, soit d'une façon médiate et différée ». C'est donc à lui que réfèrent le pronom de la deuxième : « vous » employé 06 fois dans ce discours. Mieux, le locuteur le prend en charge et diminue sa distance énonciative d'avec lui par l'emploi du pronom inclusif « nous » (Je+vous) comme dans « nous ferons de la Côte d'Ivoire une démocratie ». Pour rappel, c'est le peuple qui est souverain et qui délègue son pouvoir à l'élu. C'est donc avec lui et pour lui que le dirigeant choisi gouverne, d'autant plus qu'il y va de sa vie. Soro prend en compte cette réalité en interpellant ses pairs sur le danger qu'ils courent : « J'en appelle à l'alliance de toutes les forces démocratiques de Côte d'Ivoire. Au-delà c'est à tout le Peuple de Côte d'Ivoire que je fais appel. » Il présuppose par cet énoncé, qu'il existe des forces démocratiques qui sont regroupées en alliance et qui ont l'obligation, par principe, de s'opposer à la réforme en cours. Il fait certainement référence à la plateforme de l'opposition ivoirienne qui se met progressivement en place sous la houlette d'Henri Konan Bédié et qui comprend, le PDCI-RDA, le FPI, EDS, le RACI Anaky Kobenan, etc. Mais il va au-delà de ces entités politiques pour interpellier le peuple dans son entièreté, surtout que l'objet de sa protestation concerne la vie de toute la nation, indépendamment des clivages socio-politiques.

En dénonçant « le projet de dévolution successorale du pouvoir suprême » que le régime Ouattara veut réaliser, selon les termes de Soro, ce dernier tente de rassurer le peuple que c'est en collaboration avec lui qu'il dirigera le pays s'il est élu. Par ailleurs, cet auditoire peut être stratifié sous-groupes différenciés par divers critères. Le critère idéologique permet par exemple d'avoir d'une part ceux qui sont acquis à sa cause (membres ou sympathisants de GPS) et d'autre part les militants des autres groupements politiques et l'ensemble de ceux qui seraient encore sceptiques ou neutres, attendant que les différents candidats présentent leurs projets de société et programme de gouvernement pour se décider.

Aussi, au-delà du peuple, le sujet parlant adresse, par un trope communicationnel, la CEDEAO et la communauté internationale. De fait, il dit : « Le protocole de la CEDEAO, relative à la démocratie, interdit, nous le savons, de tels tripataouillages. » ; « cette annonce est destinée à séduire l'opinion publique internationale, obtenir la bienveillante complaisance de celle-ci ». Eu égard au fait que la Côte d'Ivoire a des engagements vis-à-vis de cette communauté sous-régionale et de la communauté internationale qui constitue des partenaires politiques et économiques majeur, elle a obligation de respecter les textes et décisions émanant de ces dernières. En relevant que le régime Ouattara foule aux pieds le protocole de la CEDEAO tente de séduire l'opinion internationale, Soro les informe implicitement et leur demande dans le même temps d'user des moyens à leur disposition pour faire fléchir le président Ouattara. Cet adressage indirect se justifie par le fait que la communauté internationale se pose comme garante de la démocratie dans les États, et surtout que ses intérêts en Côte d'Ivoire pourraient être menacés par une éventuelle crise que la réforme voulue engendrerait.

D'ailleurs le canal utilisé par Soro autorise l'adressage d'un auditoire non ratifié qui serait alors composé d'overhearers et d'eavesdroppers tels que définis par Kerbrat-Orecchioni (2002) à la suite de Goffman (1987). Plus précisément, tous les internautes non Ivoiriens qui liront volontairement ou non la vidéo diffusée sur sa page Facebook ou sur Youtube font de facto partie de l'auditoire caractérisé de non ratifié.

Et Soro devrait en être conscient, lui qui, dans sa stratégie de conquête du pouvoir, vise à déconstruire l'image mirobolante que le président Alassane Ouattara s'est construite au niveau international. Étant sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par les autorités ivoiriennes pour tentative de coup d'État et recel de bien public, il est contraint à l'exil et donc n'a pas accès aux

médias d'État. De plus, une étude réalisée par ALEXA indique que Youtube et Facebook sont respectivement les deuxième et troisième site internet par les 11,6 millions de connectés ivoiriens sur les 25,22 millions d'habitants. Ce sont donc des canaux à forte audience, à même de relayer convenablement une information à un public large présent ou non sur le territoire concerné par ladite information. On en déduit que c'est à dessein que ces canaux ont été choisis par le locuteur pour s'adresser à la fois aux Ivoiriens et aux non Ivoiriens.

2. Manifestations discursives de la protestation

2.1.L'axiologisation négative

Dans l'étude de la subjectivité dans le langage, Kerbrat-Orecchioni (2009 : 86) fait remarquer que :

N'importe quel mot, s'il se trouve dans un contexte ou contexte approprié, ou accompagné de certains signifiants intonatifs ou graphiques spécifiques, peut se trouver investi d'une connotation (de)valorisante inédite, c'est la totalité de la classe des substantifs qui vient alors s'engouffrer dans la classe des axiologiques.

Et en tant que subjectivèmes, les indices axiologiques renvoient à tous les indices dans l'énoncé qui impliquent un jugement de valeur du locuteur.

Dans son texte, nous remarquons un immense champ lexical de la dénégation des actes du régime de façon générale, mais de la proposition de réforme constitutionnelle pour laquelle le parlement a été réuni et le discours auquel Soro répond a été produit : « premier acte incontestablement biaisé » ; « le tripatouillage de la Constitution pour asseoir le règne d'un clan, ad vitam aeternam » ; « la malice politique » ; « véritable forfaiture » ; « dévolution successorale du pouvoir suprême » ; « museler ses opposants » ; « emprisonner des députés sans la levée de leur immunité parlementaire » ; « mettre la Justice à sa botte » ; « manipule notre Loi fondamentale (...) la triturant au nom de petits calculs électoralistes » ; « le déni de démocratie » ; « une gestion du temps parfaitement inique » ; « le règne de l'arbitraire, des institutions méprisées, le goût obsessionnel du pouvoir » ; « le pluralisme est réduit à néant » ; « Commission Electorale Indépendante (...) stipendié, partielle et sclérosée ».

Ce champ lexical des plus négateurs est composé de substantifs, de verbes, d'adjectifs et d'adverbes dont l'effet sémantique attendu est la diabolisation du régime dont ils sont les référents. Par leur entremise, le sujet parlant remet en cause fonctionnement de ce dernier. A l'en croire, la gouvernance d'Alassane

Ouattara n'est fondée sur aucune base démocratique et a pour objectif de conserver le pouvoir *ad vitam aeternam* et surtout de le gérer comme un pouvoir héréditaire legable à souhait. La dépréciation constituant l'épine dorsale de ce discours l'inscrit de façon tangible dans le registre de la protestation.

En effet, la protestation est définie du point de vue juridique et politique comme la « déclaration formelle par laquelle on s'élève contre quelque chose qu'on refuse d'accepter. (...) La manifestation verbale, gestuelle, etc., par laquelle on désapprouve, on refuse ou on s'oppose à quelque chose » (CNRTL, 2012 : en ligne). Or, Soro procède à la dénonciation de la proposition d'Alassane et c'est ce qui motive cette caractérisation diabolisante manifestée par les adjectifs péjoratifs renforcés quelques fois par des adverbes. Kerbrat-Orecchioni (2009 : 97) note, à propos des adjectifs évaluateurs que « l'usage de l'adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée ». Le référentiel du sujet parlant est la démocratie. A partir de ce moment, son discours apparaît comme une protestation véhémement de tous les actes qu'il juge anti-démocratiques et pour lesquels il prend le peuple ivoirien, la CEDEAO et l'opinion internationale à témoin.

A côté de la construction de ce champ lexical, il est aisé de remarquer la typologie assertive des énoncés de l'adresse.

2.2.La modalisation assertive

Une lecture attentive du corpus laisse entrevoir une forte modalisation assertive des énoncés.

En effet, en dehors de l'avant-dernière phrase qui présente des vœux « Dieu bénisse notre nation, Dieu bénisse son peuple », toutes les autres phrases du discours sont assertives.

L'assertion s'inscrit parmi les modalités dites épistémiques « Les modalités de ce type sont disposées suivant un carré logique qui peut prendre pour base la valeur certaine et obtenir les autres valeurs à l'aide de l'opérateur négatif et sont utilisées par le locuteur pour exprimer son degré de certitude sur ce qu'il énonce ».

La typologie assertive qui en est une manifestation, est ici convoquée par Soro pour mettre en exergue son accord avec les contenus propositionnels de ses phrases. Par exemple, lorsqu'il énonce : « Car, à double titre, cette réforme est inacceptable », il signifie que le contenu qu'il propose est établi, ne laissant

aucune place à la possibilité et à la probabilité. La conjonction de coordination « car » qui ouvre l'énoncé implique la présentation supra ou infra des raisons de cette certitude. Ces raisons sont évoquées à la suite de cet énoncé et sont au nombre de deux, ainsi qu'annoncé par le GN « à double titre ». Primo, l'auteur pense que la réforme de la constitution est « une entreprise structurante qui ne peut se concevoir et s'exécuter sans y associer l'ensemble de la classe politique et des forces vives de la Nation » ; ce qui n'est pourtant pas le cas. Secundo, il pense qu'il y a « une gestion du temps parfaitement inique » qui donnerait l'avantage au successeur désigné par le président sortant, vu que la réforme demandée se fait par le camp d'un candidat (celui du RHDPC) à moins de sept mois de l'échéance électorale et surtout que certaines candidatures sont déjà déclarées et que la pré-campagne a démarré. Sur la base de ces raisons que l'auteur pense légitimes et justifiées, il peut sans risque modaliser son énoncé en une affirmation, marquant ainsi son profond désaccord avec la réforme constitutionnelle. Il est certes vrai que la protestation peut procéder par d'autres modalités, mais il n'en demeure pas moins pertinent que le protestataire soit convaincu de son opinion et l'exprime clairement. La modalité épistémique de type assertif vient ainsi renforcer la certitude devant auréoler l'acte de protestation. Et c'est fort de cette conviction que Soro lance un appel aux forces vives de la nation : « L'heure est à l'union sacrée, face aux périls qui menacent nos libertés et notre Nation. » Cet énoncé exprime un vœu, un souhait, une suggestion : voir les fils du pays s'unir pour faire face au danger qui guette le socle de l'État, la constitution. Ce faisant, il peut être perçu comme exprimé par une modalité appréciative qui est de l'ordre de l'intersubjectif selon Le Querler (1996). L'usage de cette modalité est donc à voir comme la conséquence de l'emploi de la modalité épistémique. Autrement dit, c'est parce que le sujet parlant est confiant de la légitimité de ses raisons, qu'il demande au peuple, son auditoire principal, de s'unir pour freiner le processus de réforme constitutionnelle entamée par le pouvoir en place. Aussi, cet appel est syntaxiquement exprimé par une phrase déclarative pour justifier sa pertinence et son caractère urgent.

3. De la protestation au plaidoyer

Dans le dictionnaire en ligne du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le plaidoyer s'entend comme un « exposé argumenté, convaincu, en faveur d'une personne, d'une idée, d'une institution ».

Aussi, les locuteurs de discours électoraux mobilisent diverses stratégies, des types d'arguments, des registres de langue ou modalités d'énoncés pour se

projeter comme les meilleurs candidats. Il va sans dire que le discours électoral est par nature un plaidoyer en faveur du candidat, de ses idées. Ce discours-ci en est une parfaite illustration. Soro y projette divers ethè en même temps qu'il mobilise l'auditoire par certains pathè.

3.1.L'ethos de Soro Guillaume

L'ethos ou l'image de soi connaît des définitions différentes qui sont fonction des théories qui en traitent. Au-delà des différences, nous retenons que l'ethos qu'un locuteur projette dans son discours est toujours valorisant, en raison du narcissisme intimement lié à la condition humaine (S. Ousmane, 2020 : 89). Ainsi, sa construction participe inéluctablement de l'efficacité du discours en général et en particulier de celui dit politique. Son analyse doit donc tenir compte des données énoncives, qui quelques fois s'appuient sur l'extra-discursif pour renforcer ou réhabiliter des images déjà existantes dans l'esprit de l'auditoire. Dans tous les cas, l'orateur politique est constamment en train de (re)travailler son image et cela se perçoit dans notre corpus.

L'observation de la vie politique de Soro guillaume laisse voir de lui l'image d'un rebelle inconstant : il a très tôt épousé l'idéologie de gauche et durant sa vie scolaire et estudiantine a lutté aux côtés de Laurent Gbagbo. Dès l'accession de ce dernier au pouvoir, une rébellion éclate et Soro en est le premier responsable en dépit du fait que la rébellion armée est anti-démocratique. Son argument majeur était que le régime FPI était clanique et xénophobe. Plus tard, il rejoint le RDR d'Alassane Ouattara, un parti de droite, dont il soutient la candidature et engage pour ce faire la branche militaire du mouvement qu'il dirige dans la crise post-électorale. Il deviendra le Premier ministre d'Alassane et le Président de l'Assemblée nationale. En 2019, il est poussé à la démission et affirme avoir accepté parce qu'il était foncièrement de gauche et que le régime pour lequel il a combattu était totalitaire. Comme on le voit, il s'est construit du locuteur des images constituant une entrave à son projet de conquête du pouvoir. C'est donc à la réhabilitation de ces ethè négatifs que le plaidoyer que fait Soro dans cette adresse, est dévolu.

Pour ce faire, il convoque une anaphore à la fin de son discours : « Notre vie démocratique » qui apparaît quatre fois. Cette anaphore est précédée d'un énoncé qui annonce des « convictions intangibles à ses yeux et nullement négociables ». Ainsi, par la répétition du GN sus-cité, qui plus est, parle de démocratie, le

locuteur pose cette dernière comme le fondement de son idéologie et de sa pratique politiques. D'ailleurs, c'est parce que les actes du régime d'Alassane sont aux antipodes de la démocratie que ce discours de protestation a été produit, ainsi que nous l'avons démontré supra. Soro tente d'incruster dans l'esprit du peuple ivoirien qu'il est foncièrement démocrate et que c'est ce qui justifie ses propositions dont l'énoncé anaphorique constitue le début : « actes forts et de respect absolu des valeurs ; élection présidentielle authentique, inclusive et transparente ; création d'une nouvelle commission Électorale Indépendante ; mobilisation de tous les citoyens à égalité ». L'image de démocrate ainsi construite pourrait certainement effacer de la mémoire de l'auditoire les différents actes condamnables posés par le locuteur dans le cadre de la rébellion.

En outre, au-delà de cette image, Soro projette de lui l'image d'un éveilleur de conscience. Ce rôle est naturellement attendu des opposants politiques, mais force est de constater qu'il n'est pas toujours assumé ou bien assumé, pour diverses raisons. Le locuteur saisit ici l'opportunité du discours du président de la République pour rassurer le peuple qu'il ne se dérobe pas à cette tâche, mais surtout qu'il dénoncera toujours les actes et autres initiatives qui menaceraient sa liberté et la souveraineté. C'est pourquoi il procède à l'étalage et à la disqualification des actes d'Alassane qu'il présente sous un jour malheureux pour un état démocratique.

Mieux, sa candidature vient pour rétablir l'ordre des choses : « Je suis candidat pour que demain, le peuple accède au pouvoir ». De fait, Soro présuppose que le peuple n'est pas encore au pouvoir (demain) et qu'il l'y fera accéder s'il parvenait à être président. Être au pouvoir pour le peuple signifierait être associé légitimement aux prises de décision, à la gestion de la chose publique selon les dispositifs autorisés par la démocratie, voir ses aspirations être prises en compte, voir ses conditions de vie améliorées. C'est à croire que tous les régimes qui se sont succédé ne collaboraient pas avec le pouvoir. Il doit de ce fait être vu par les électeurs comme le seul qui y travaillera. L'effet perlocutoire escompté par la construction de cet ethos de candidat proche du peuple est son élection en octobre 2020. En arguant qu'il n'est pas candidat par ambition et intérêts personnels, il se présente comme une personne qui serait prête à un don de soi pour que le pays soit libre de toute emprise, de toute dictature, à commencer par celle en place.

La protestation manifestée par la dénonciation des travers du régime RHDP apparaît ainsi comme un ressort argumentatif, un vivier discursif pour construire un ethos en phase avec l'ambition électoraliste du sujet parlant.

3.2. La mobilisation pathémique

La question du pathos, c'est-à-dire de l'émotion qu'un orateur suscite dans son auditoire pour avoir son assentiment à la thèse qu'il lui propose, a été pendant longtemps sujette à caution du fait de son essence émotionnelle qui ne serait en adéquation avec le caractère rationnel du discours. Mais aujourd'hui, l'unanimité commence à se faire autour de la pertinence de son analyse, surtout qu'elle est dans la grande majorité des cas présente dans les discours sociaux. Aristote avait déjà perçu son importance en lui consacrant le deuxième livre de son traité d'argumentation : La Rhétorique. Dans cette perspective, Plantin (1996 : 4) révèle que « le catéchisme rhétorique nous apprend que la persuasion est obtenue par la conjonction de trois “opérations discursives” : le discours doit enseigner, plaire et toucher (*docere, delectare, movere*) : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action. »

Pour Kerbrat-Orecchioni (2000 : 57) « tout mot, toute construction peuvent venir en contexte se charger d'une connotation affective (...) Ainsi a-t-on le sentiment que les émotions sont à la fois dans le langage partout, et nulle part ». Dans le discours, le pathos peut être dit, c'est-à-dire exprimé par un lexique affectif se rapportant à certaines émotions, soit montré, c'est-à-dire inoculée dans des termes ou constructions qui en apparence n'ont aucun lien avec l'affectivité, mais qui en tenant compte du contexte, peuvent en susciter. (C. Plantin, M. Doury *et al.*, 2000 : 61). Il ne s'agit donc pas de l'émotion vécue par l'orateur, mais de celle qu'il vise à déclencher dans son auditoire.

Au cours de son allocution, certains indices laissent croire que Soro procède à une mobilisation pathémique de son auditoire. Cela se justifie d'une part par la peinture péjorative qu'il fait du régime auquel il s'oppose.

Un régime dans une démocratie a par essence pour obligation de travailler au bien-être du peuple. Ainsi, présenter ce régime sous des traits de dictature et de totalitarisme au peuple qu'il gouverne peut légitimement être perçu comme une stratégie de soulèvement de ce peuple, ou au moins d'adoption d'une attitude de rejet. Ce soulèvement ou cette attitude sont la manifestation des sentiments de dépit, de colère et d'indignation que ledit peuple aura ressenti face au tableau qui lui est présenté. En d'autres termes, Soro, en caractérisant la présidence d'Alassane de pouvoir clanique, totalitaire, qui veut conserver le pouvoir d'État

ad vitam aeternam par des manœuvres anti-démocratiques, suscite implicitement une indignation de la part du peuple qui se sentirait ainsi trahi par celui en qui il a mis sa confiance en lui confiant sa destinée. Et pour justifier ce sentiment, il cite des exemples « emprisonnement de députés sans avoir au préalable levé leur immunité », « musellement de l'opposition », « mise de la justice à sa botte », etc. Quand on considère que les militants du FPI se sont en grand nombre retrouvés en prison et en exil dès la prise de pouvoir par Alassane et que certains y sont toujours, que certains députés proches de Soro ont été arrêtés au siège de GPS et emprisonnés sans qu'on ait levé leur immunité en session parlementaire, on est tenté de reconnaître que ce serait légitime pour le peuple de ressentir de la colère vis-à-vis du régime RHDP et de se soulever contre lui. Mais Soro rappelle à la fin sa candidature à l'élection présidentielle, laquelle devrait être vue comme une opportunité pour mettre fin aux dérives de ce pouvoir.

D'autre part, la fustigation présente dans ce discours vise également à susciter un sentiment d'admiration en faveur du sujet parlant. Le discours électoral oscillant sur la polémique et la confrontation/concurrence verbale, la dénégation d'un adversaire implique la valorisation du candidat. Si tant est que la protestation opère auprès de l'auditoire en termes d'effet perlocutoire de rejet, elle devrait aussi opérer auprès du même auditoire en termes d'admiration, d'acceptation de celui grâce à qui les méfaits ont été mis au grand jour. C'est certainement ce qui justifie le rappel, par le locuteur d'une position exprimant l'aspiration du peuple à propos de l'opération d'identification. La totalité des partis d'opposition et certaines organisations de la société civile ont produit des discours pour décrier le fait que cette opération soit payante. Soro reprend à son compte cette position et la justifie par des valeurs que le peuple est censé partager : « Si je me suis engagé à la gratuité de la carte d'identité pour tous, c'est parce qu'une Nation doit traiter ses enfants sans discrimination ni exclusion, leur reconnaître les mêmes droits, leur permettre d'accéder aux mêmes références et aux mêmes symboles. » Par cette justification, il oppose les valeurs de liberté, de cohésion et d'égalité qu'il dit incarner aux anti-valeurs de discrimination, d'exclusion, de dictature qu'il attribue au RHDP. Et comme l'élection est une opération de choix, il se projette comme celui qu'il faut choisir.

Conclusion

Le discours politique de façon générale, et le discours électoral (discours de pré-campagne ou discours de campagne) de façon particulière apparaît comme un réceptacle de stratégies rhétorico-discursives de disqualification et de valorisation. L'analyse du discours de Soro Guillaume a permis de voir comment

la protestation se manifeste discursivement et surtout comment elle est au service d'un plaidoyer en faveur de la personne du candidat. Ce plaidoyer, en plus des arguments, peut se percevoir dans les constructions ethotiques et les mobilisations pathémiques.

Références bibliographiques

- Adou A. O. (2017), « Discours politique et stratégies argumentative », in *Les discours politiques. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan
- Amossy R. (2000) « Pathos, sentiment moral et raison : l'exemple de Maurice Barrès » in *Les émotions dans les interactions*.
- Bakhtine M. ([1953] 1984), « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-305.
- Bohui D. H. (2004) « Le brutalisme dans Allah n'est pas obligé », Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI) in *En Quête* n° 12- 2004, pp. 103-115.
- BOHUI H. D. (2012) « La force du judiciaire ou quand critiquer c'est attenter à l'image d'autrui et se poser en modèle ». *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 9. *La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l'interprétation des actes de parole "menaçants"*, 30 juillet 2012. Disponible sur Internet : <http://www.revue.signes.info/document.php?id=2828>. ISSN 1308-8378.
- Perelman C. et OLBRECHTS-TYTECA L., (1988), *Traité de l'argumentation* (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles).
- Charaudeau P. (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus » in *Les émotions dans les interactions*, Lyons, Presses universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni C. 2008 [2010, 2016], *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2009, [1980]) *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Krieg-Planque A. (2013), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, L'Harmattan.
- Le Querler N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, PUC.

- Mayaffre D. (2007/2012), *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Merle P. (1993), *Le lexique du français tabou*, Paris, Seuil.
- Micheli R. (2014), *Les émotions dans le discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck/Duculot.
- Sidibé O. (2019), « Stratégies de réparation d'image de Blé Goudé lors de ses propos liminaires à la Cour pénale internationale », *Revue Algérienne des Sciences B*, Vol. 3 (Juillet 2019), p. 73-82.
- Sidibé O. (2020), « L'ethos comme stratégie actionnelle dans la plaidoirie de la défense de *Blé Goudé* à la Cour pénale internationale (CPI) », *Paradigmes* 2020/8, p. 87-101.
- Vion R. (1992/2000), *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.